

ORDRE DU JOUR
Du conseil communautaire
Lundi 17 octobre 2022
à 19h00

Au siège de la communauté de communes

1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU LUNDI 19 SEPTEMBRE 2022.

2. DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE

3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET OPTIMISATION DES RESSOURCES

3.1 Marchés public : Autorisation de signer le marché n°22SE16 « Gestion des équipements d'accueil des gens du voyage».

4. COHÉSION SOCIALE ET ANIMATION DU TERRITOIRE

4.1 Enfance, jeunesse et famille : Vote des tarifs pour un séjour à Antibes prévu en octobre 2022.

4.2 Lecture publique : Appel à projets d'animation en direction des équipements de lecture publique du réseau - attribution des enveloppes financières.

5. PLUI / URBANISME / HABITAT

5.1 PLUi : décision de ne pas réaliser d'évaluation environnemental de la Modification simplifiée N°2 du PLUi conformément à l'avis rendu par la Mission Régionale d'Autorité environnementale (MRAe).

5.2 PLUi : Approbation des modalités de mise à disposition du dossier au public pour la modification simplifiée n°2 du PLUi.

5.3 Urbanisme : Inventaire des Zones d'Activité Économique (ZAE) sur le territoire de la communauté de communes de Bièvre Est.

5.4 Urbanisme : Avenant n°1 à la convention cadre avec l'Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise (AURG) pour l'année 2022.

6. DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

7. DÉCISIONS DU PRÉSIDENT

8. INFORMATIONS